

Réforme fiscale et financement de l'AVS RFFA

Situation de départ: fiscalité

- «Statuts spéciaux» à corriger sous la pression internationale
- Echech de la «RIE III» surchargée par les partis bourgeois (février 2017): 59% de non
- Message de remplacement du Conseil fédéral aux Chambres fédérales en janvier 2018

Situation de départ: AVS

- Situation financière dégradée (vieillesse + Babyboom): il manque environ 40 Mrd entre 2020 et 2030.
- Rejet «prévoyance 2020» en septembre 2017 (spécialement à cause des 70.- de rente pour nouveaux retraités conçus comme une compensation à la baisse du taux de conversion LPP).
 - 50.05% NON à l'article constitutionnel
 - 52.7% NON à la loi

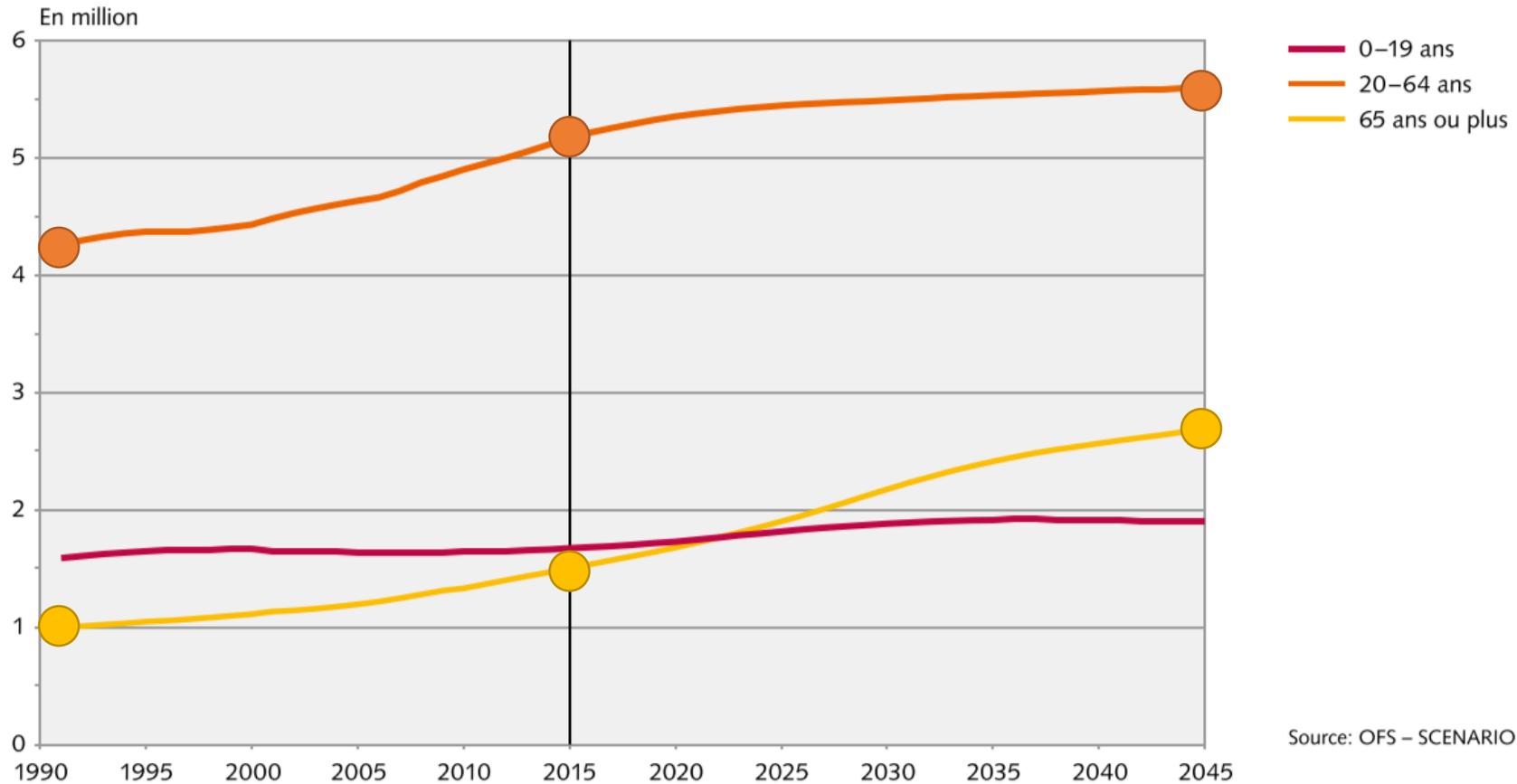
→ Séparation des deux dossiers LPP et AVS

Message de consultation du CF en juin 2018 pour AVS

Baby-boom et vieillissement démographique nécessitent des recettes

Evolution de la population résidente permanente des principaux groupes d'âge selon le scénario de référence A-00-2015

G 9



© OFS, Neuchâtel 2015

Les deux sujets restent urgents

- Conformité fiscale → avril 2019 (listes noires)
- AVS urgemment besoin d'argent
 - 2018: 2 mrd déficit selon NZZ.

(LPP aussi).

Contexte difficile de législature bloquée: pour la première fois depuis 1918, deux partis ont à eux seuls la majorité au Conseil national (UDC&Lega + PLR = 101).

Favorise les coups de force plutôt que les compromis...

RFFA = heureuse exception

2018: La difficile recherche des plans B

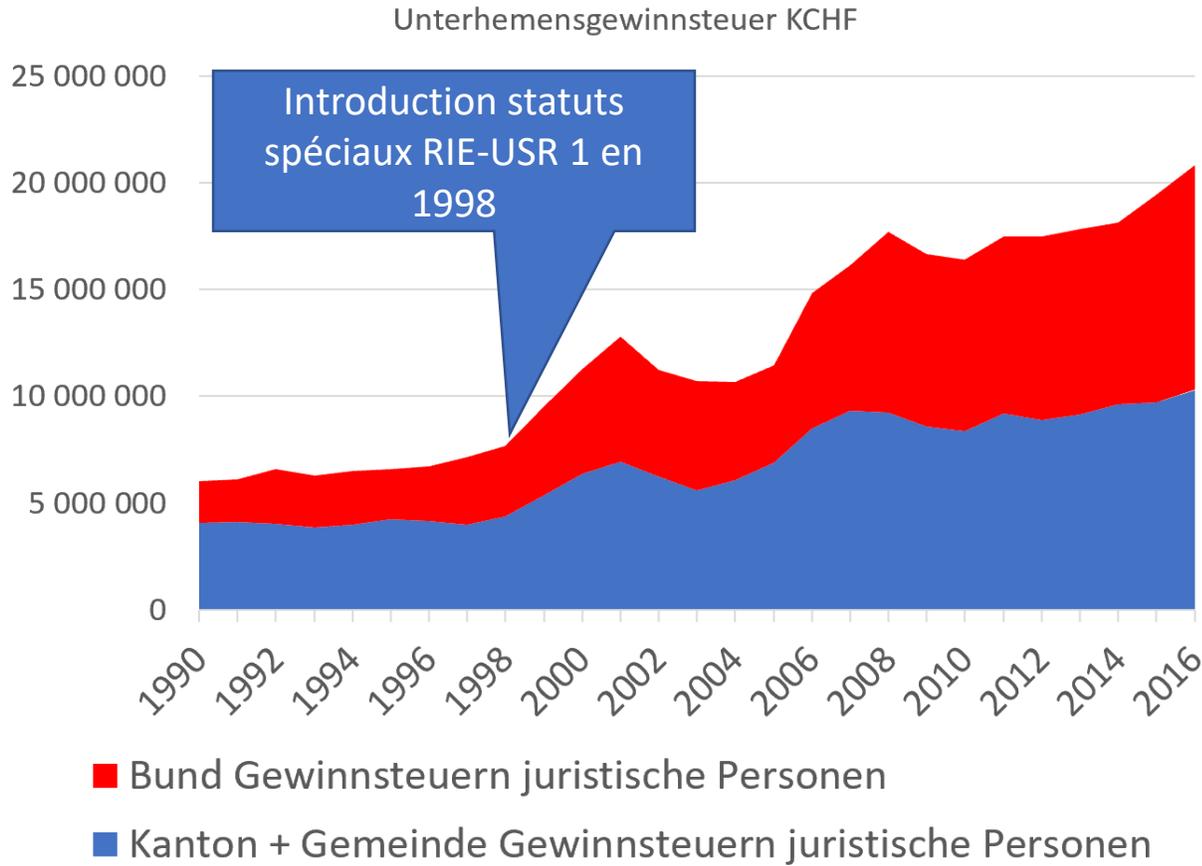
Le message du Conseil fédéral («projet fiscal 17»)

- Correction des excès de la RIE 3, mais le problème des pertes au niveau cantonal et communal demeure insoluble
- Malgré le milliard prévu pour les cantons
- Malgré le redimensionnement des astuces au niveau fédéral
- Les 400 millions via les allocations familiales: que sectoriel, pas dans tous les cantons, sans rapport quantitatif à avec les pertes

Le projet de consultation AVS

- Grosses résistances pour des coupes (65 ans femmes)
- Grosses résistances sur le financement additionnel par la TVA (+1,5% car arrive tard)
- LPP hors du périmètre: or, permettrait de corriger grosses inégalités Hommes-Femmes
- La menace de coupes dans la LPP pèse dans la discussion AVS.
- Issue incertaine

La difficulté structurelle de la réforme fiscale



	Rendement IFD imp. Bénéf. KCHF	Estimation des bénéfices imposés en Suisse KCHF	Bénéfices / PIB
1990	1 941 100	26 000 000	7,2%
2016	10 531 852	132 000 000	19,9%

- **Le système de dumping que nous abandonnons, c'était du gros dopage, de l'optimisation extrême**
- **Les collectivités publiques suisses s'étaient habituées à ces recettes faciles**

RFFA après le Parlement: le volet fiscal dans l'ensemble

- Le paquet IFD et LHID: clairement une amélioration sensible par rapport au droit actuel. Suppression d'une énorme lacune et réduction de grosses et moyennes lacunes.
 - Les instruments «pour faciliter la transition» sont discutables, mais clairement conformes.
 - **Les multinationales payeront plus d'impôt**
 - **Les entreprises locales moins d'impôt.**
 - Ce qui est décisif, c'est le futur taux cantonal d'imposition des bénéfices. La Constitution exclue toute compétence fédérale.
- Des compromis à atteindre au niveau cantonal

Pertes:

Confédération (sans AVS!) : + 500 M impôt bénéfice et – 1,1 mrd aux cantons = -600

Cantons + communes: – 2,5 Mrd + 1,1 de Confédération = - 1,4 Mrd

→ -2 Milliards volet fiscal de RFFA (contre -3 milliards dans RIE III)

Clairement corrigé. Mais suffisant pour renverser un non à 59%?

Cause des baisses de recettes pour toute réforme

- Retour d'une partie de la substance à l'étranger (= but)
- Effet partiellement compensé par la suppression des lacunes (statuts spéciaux).
- Baisse du taux dans de nombreux cantons

→ Impossible d'abandonner ces «statuts» dans l'impôt sur le bénéfice sans pertes de recettes:

- Si taux unifié trop bas: beaucoup de pertes sur les entreprises «normales»
- Si taux unifié trop haut: beaucoup de pertes à cause du départ à l'étranger de la substance.

Même si la gauche avait seule la majorité en CH, elle n'échapperait pas à ce dilemme.

De ce constat au Conseil des Etats, l'idée d'un équilibrage social ailleurs: dans l'AVS

→ Liaison des deux projets: «PF 17» → «RFFA» («SV17» → «STAF»)

RFFA après le Parlement: la compensation dans l'AVS

+ 0,15% Employés (=aussi hauts salaires, les indépendants)

+0.15% Employeurs

= 1,2 Mrd

(Coti AVS très favorable: 93% retirent plus de rentes qu'ils ne payent de cotisation! La plus puissante machine redistributive de Suisse)

+0,5 Mrd (TVA déjà prélevée, va actuellement dans caisse fédérale)

+0.4 Mrd (augmentation du % des dépenses AVS provenant de la caisse fédérale)

= 2,1 Mrd

(Dynamique, suit l'évolution économique)

Ensemble, les deux projets se renforcent

Ensemble, les deux projets garantissent la neutralité redistributive:

Le projet fiscal profite aux actionnaires

L'AVS profite aux revenus modestes et moyens

Au total: les deux projet s'équilibrent.

- Ils permettent de résoudre deux défis majeurs.
- La solution globale est plus solide que chacune des moitiés.

En cas de rejet du plan B&B?

Si le peuple vote non le 19 mai 2019:

- Au lieu de se résoudre, le conflit fiscal s'envenime brutalement (contexte Brexit, accord institutionnel et protectionnisme...)
- Le financement de l'AVS reste non résolu¹²

La Suisse garde ces deux problèmes sur les bras

- Il faudra des hypothétiques plans C pour la fiscalité et pour l'AVS

→ Après l'échec des deux plans A,
→ si les plans B&B échouent,
→ bien du plaisir avec les plans C&C